Cité internationale des arts & DAC Martinique
Les lauréats 2021

La Cité internationale des arts, avec le soutien de la Direction des affaires culturelles (DAC) de Martinique, déploie un programme de résidences à destination des artistes, auteurs ou commissaires d'exposition résidant en Martinique souhaitant développer un projet de recherche et/ou de création dans le champ des arts visuels, du spectacle vivant, et des écritures.

Grâce à ce partenariat, les résidents bénéficieront d'un accompagnement sur-mesure, de rencontres mensuelles et d'entretiens individuels avec des artistes et des professionnels de la culture. Il s'ancre également au coeur de la vie, des activités et des réseaux de la Cité internationale des arts et de ses 325 résidents de toutes disciplines, de toutes générations et de toutes les nationalités.

Une commission, composées de personnalités qualifiées, a ainsi étudié l'ensemble des dossiers de candidatures et a sélectionné les deux lauréats du programme « Cité internationale des arts & DAC Martinique » pour une résidence de trois mois chacun à Paris, en 2021.
Outre l'évaluation du parcours professionnel du candidat, les membres du jury ont accordé une attention particulière à la qualité du projet, la nécessité d'une résidence artistique à Paris, le protocole de travail envisagé et les contacts déjà établis ou souhaités.

Les lauréats

- Adeline Flaun | Spectacle vivant
- Jérémie Priam | Arts visuels

La Direction des Affaires Culturelles (DAC) de Martinique

La Direction des affaires culturelles de Martinique est le service déconcentré du ministère de la culture. La DAC Martinique est chargée de mettre en œuvre, sous l'autorité du Préfet, la politique culturelle définie par le gouvernement.

Située à Fort-de-France, elle répond à quatre ambitions majeures :
• Faire de la culture un moteur de l'aménagement du territoire ;
• Favoriser l'éducation et l'enseignement supérieur artistique ;
• Renforcer la coopération régionale ;
• Faire de la culture un vecteur de croissance économique.

Elle a notamment pour mission de soutenir la création artistique et encourage pour ce faire la mobilité des artistes du territoire par des programmes d'aide ou de soutien aux résidences de recherche, d'écriture ou de création.

La Cité internationale des arts

La Cité internationale des arts est une résidence d'artistes qui rassemble, au cœur de Paris, des créateurs.trices et qui leur permet de mettre en œuvre un projet de production ou de recherche dans toutes les disciplines.

Sur des périodes de deux mois à un an, la Cité internationale des arts offre un environnement favorable à la création, ouvert aux rencontres avec des professionnel.les du milieu culturel. Les résident.es bénéficient d'un accompagnement sur mesure de la part de l'équipe de la Cité internationale des arts.

Dans le Marais ou à Montmartre, la résidence permet également la rencontre et le dialogue avec plus de 300 artistes et acteurs.trices du monde de l'art de toutes les générations, de toutes les nationalités et de toutes les disciplines.

En collaboration avec ses nombreux partenaires, la Cité internationale des arts ouvre plusieurs appels à candidatures thématiques et/ou sur projet tout au long de l'année.

Contacts

Cité internationale des arts
18 rue de l'Hôtel de Ville,
75180 Paris Cedex 04

Tel. +33 (0)1 42 78 71 72
commissions@citedesartsparis.fr
www.citedesartsparis.fr

Soutenu par
MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté Égalité Fraternité
VILLE DE PARIS
ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
INSTITUT DE FRANCE